
ANGLAIS PRATIQUE - PRACTICAL ENGLISH

Erreurs fréquentes : voir la [liste des articles de cette rubrique](#)

À ne pas confondre ! Not to be confused!

Les termes « **theirs** » et « **there's** » se prononcent en anglais de la même manière (approximativement « **thairz** »), d'où une erreur fréquemment commise à l'écrit (même par des anglophones !).

Le mot « **theirs** » signifie « **le / la / les leur** » ou « **le / la / les leurs** » en français.
Par exemple :

Ce n'est pas notre tour d'accueillir la réunion des responsables Marketing, c'est le leur.
It isn't our turn to host the Marketing managers meeting, it's theirs.

Ce n'est pas de votre responsabilité de résoudre ce problème, c'est de la leur.
It isn't your responsibility to solve this problem, it's theirs.

Nos obligations contractuelles sont très restrictives, ce qui n'est pas le cas des leurs.
Our contractual obligations are very restrictive, which is not the case of theirs.

NB :

1) Une autre erreur fréquemment commise consiste à écrire « **their's** » (avec une apostrophe avant le « **s** » final) au lieu de « **theirs** » !

2) L'expression française « **des leurs** », au sens de « **l'un d'eux** » ou « **l'une d'elles** », ne se traduit pas par « **theirs** » en anglais mais par une autre expression telle que « **one of them** ».

Par exemple :

Les dix meilleurs vendeurs de l'année passeront une semaine à Hawaii, tous frais payés.
Serez-vous des leurs ?

The best ten salespersons of the year will spend a week in Hawaii, all expenses paid. Will you be one of them?

Le mot « **there's** », qui est en fait la contraction des deux mots « **there is** », signifie « **voilà** » ou « **il y a** » en français.

Par exemple :

Voilà le document que vous recherchez.
There's the document you were looking for.
There is the document...

Il y a une personne au téléphone qui veut vous parler.
There's a person on the phone who wants to talk to you.
There is a person...

NB : lorsque « **il y a** » introduit un **pluriel** il se traduit en anglais par « **there are** ».

La forme contractée « **there's** » peut également correspondre à « **there has** » dans une construction verbale en anglais de type « **there has been** » (en français « **il y a eu** »).
Par exemple :

Il y a eu un petit problème à l'atelier, je dois m'y rendre immédiatement.
There's been a slight problem in the workshop, I have to go there immediately.
There has been...

Voir aussi sur ce site l'article auquel conduit le lien ci-dessous :

[>> Contractions](#)

[>> Retour au début de l'article](#)

Copyright © 2009-2017 Neil Minkley. Tous droits réservés. All rights reserved.
